



PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 22 septembre 2011 à 16 h.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-87

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter le point 4a)1 à une séance ultérieure : Budget 2012
- ✓ Reporter le point 4a)4 à une séance ultérieure : Contrat du coordonnateur en transport
- ✓ Reporter le point 4a)5 à une séance ultérieure : Règlement sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière des municipalités du territoire de la CMQ

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 août 2011

Résolution n° E-2011-88

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 août 2011.

Adoptée à l'unanimité

Recommandation du comité exécutif au conseil pour la suite à donner au PMAD

Résolution n° E-2011-89

Former un comité de travail pour finaliser le projet de PMAD, composé des élus ayant déjà fait partie du comité de travail formé pour son élaboration.

Référence : Mémoire du 22 septembre 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Rapport sur l'équité salariale

Résolution n° E-2011-90

Autoriser la Direction générale à procéder à l'affichage des résultats des résultats de l'équité salariale.

Référence : Mémoire du 22 septembre 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Chambre de commerce et l'industrie de Québec demande de partenariat

Résolution n° E-2011-91

Informar la Chambre de commerce de Québec que la CMQ ne participera pas financièrement au XIX Forum économique : « Entrepreneur : Agir autrement ».

Référence : Mémoire du 22 septembre 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Modification du règlement 2002-01 sur le comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Québec

Résolution n° E-2011-92

Recommander au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec d'adopter le règlement 2011-XX modifiant le règlement 2002-01 sur le comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Mémoire du 22 septembre 2011
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Modification du règlement 2010-35 concernant la rémunération des membres du conseil et des commissions de la Communauté métropolitaine de Québec

Résolution n° E-2011-93

Recommander au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec d'adopter le règlement 2011-XX modifiant le règlement 2010-35 concernant la rémunération des membres du conseil et des commissions de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Mémoire du 22 septembre 2011
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté – Porte-parole de la CMQ

Résolution n° E-2011-94

Autoriser la direction générale à trouver un représentant politique qui participera à la conférence de presse organisée pour le lancement du projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté.

Référence : Mémoire du 22 septembre 2011
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Devis d'appel d'offres – Réalisation de quatre projets pilotes ayant pour objectif la mise en valeur des paysages d'intérêt métropolitain

Résolution n° E-2011-95

Considérant le prix estimé par la Direction générale, accepter le devis d'appel d'offres pour la réalisation d'une étude portant pour requérir des propositions de services professionnels afin d'effectuer quatre projets pilotes de mise en valeur des paysages d'intérêt métropolitain prenant soit la forme d'un plan directeur de paysage (PDP) ou d'une autre approche similaire;

Autoriser le secrétaire de la CMQ à procéder à l'appel d'offres conformément aux dispositions législatives applicables pour l'obtention des services professionnels nécessaires à la réalisation du contrat, conformément au devis élaboré à cet effet;

Autoriser le secrétaire de la CMQ à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Mémoire du 14 septembre 2011
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Contrats – Services professionnels pour l'élaboration de la suite du PMAD

Résolution n° E-2011-96

Acquérir une banque d'heures pour appuyer la Communauté dans les ajustements à apporter au projet de PMAD avec la firme APUR, pour un montant maximal de 10 000 \$ (taxes en sus).

Acquérir une banque d'heures pour la validation juridique du PMAD avant son adoption par le conseil auprès du bureau d'avocat Lavery, De Billy, pour un montant maximal de 15 000 \$ (taxes en sus).

Acquérir une banque d'heures pour la production d'un rapport relatif aux carrières et sablières avec la firme AECOM, pour un montant maximal de 9 500 \$ (taxes comprises).

Acquérir une banque d'heures pour la réalisation d'illustrations et de schémas clarifiant certains principes contenus dans le projet de PMAD avec la firme Bélanger Beauchemin Morency, pour un montant maximal de 13 000 \$ (taxes en sus).

Autoriser le virement de 23 000 \$ du poste consultation de l'activité greffe au poste honoraires professionnels de la Direction générale.

Référence : Mémoire du 22 septembre 2011
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement des licences pour les logiciels ESRI Canada

Résolution n° E-2011-97

Accepter le devis de renouvellement des logiciels de géomatique de la firme ESRI Canada au coût de 19 484,38 \$ plus taxes pour l'année 2011-2012

Référence : Mémoire du 7 septembre 2011
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Acquisition d'équipements informatiques

Résolution n° E-2011-98

Annuler la résolution n° E-2011-48 relative à l'acquisition d'équipements informatiques de l'ordre de 40 000 \$;

Autoriser le Service des TIT de la Ville de Québec à procéder à l'installation des serveurs virtuels au nom de la CMQ, au montant maximum de 11 200 \$, plus taxes applicables et frais administratifs et selon les termes et modalités prévues à l'entente sur les TIT;

Autoriser la Direction générale à signer la documentation pertinente.

Référence : Mémoire du 15 septembre 2011
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2011-99

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 22 septembre 2011 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 août 2011 (période 8);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1^{er} au 31 août 2011.

Référence : Bordereau de dépenses du 22 septembre 2011
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

(S) DANIELLE ROY MARINELLI
Danielle Roy Marinelli, présidente de la séance

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
Marie-Josée Couture, secrétaire